

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

Sciences économiques et sociales

Sujet zéro

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

DISSERTATION

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment la préservation de l'environnement est-elle devenue un problème public ?

DOCUMENT 1

Les parlementaires et l'environnement

Question posée aux parlementaires et à la population : « De ces trois opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre ? »

En %	Parlementaires		Public	
	2003	2010	2003	2009
Les désordres du climat (tels que les tempêtes ou les inondations en France) sont causés par l'effet de serre.	21	34	35	50
Les désordres du climat (tels que les tempêtes ou les inondations en France) sont des phénomènes naturels comme il y en a toujours eu.	18	19	14	13
Aujourd'hui, personne ne peut dire avec certitude les vraies raisons du désordre du climat.	60	44	48	36
Sans réponse	1	3	3	1
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Daniel BOY, « Les parlementaires et l'environnement », *Les cahiers du CEVIPOF*, n° 52, 2010.

DOCUMENT 2

Les périodes historiques de la politique environnementale française

1971 : Création du ministère de l'environnement → phase de fondation

- Institutionnalisation et popularisation d'un concept flou.
- Rassemblement des politiques (précédemment gérées de façon discontinue par plusieurs ministères).
- Enclenchement d'un travail de création ou de remise en ordre législatif ou réglementaire.
- Stimulation des autres ministères à ranimer leurs départements environnementaux (entre autres par souci de ne pas les voir transférés au nouvel arrivant).

1990 : Plan national pour l'environnement → phase de consolidation

- Territorialisation (décentralisation) : création des DIREN (directions régionales de l'environnement).
- Création d'agences périphériques : l'ADEME (devenue agence de la transition écologique), l'INERIS (institut national de l'environnement industriel et des risques) et l'IFEN (institut français de l'environnement).
- Augmentation substantielle du budget du ministère.
- Définition d'objectifs chiffrés.
- Intégration de l'environnement dans les activités économiques.

2007 : Grenelle de l'environnement → phase d'ouverture

- Instauration d'une procédure participative incluant cinq collèges : État, collectivités territoriales, patronat, syndicats et associations écologistes.
- Annonce de l'intégration de l'environnement au cœur de la décision publique, ainsi que de mesures structurantes telles que la contribution climat-énergie, la trame verte, ou encore le plan massif de reconversion du bâti.

Source : Valérie LACROIX et Edwin ZACCAI, « Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constantes », *Revue française d'administration publique*, n° 134, 2010.

DOCUMENT 3

Évolution du traitement des dimensions du changement climatique dans les journaux télévisés de 20 h de TF1 et France 2 entre 1997 et 2006

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Conséquences en %	29	33	56	41	19	33	51	63	46	69	44
Causes en %	23	17	33	12	6	14	22	8	17	5	15
Solutions en %	49	50	11	47	74	50	27	29	37	26	40
Total en %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	35	6	9	49	31	42	55	62	102	78	469

N.B. : Ce codage thématique donne un échantillon de 469 unités car certains des 396 sujets analysés abordent plusieurs dimensions du problème.

Source : Jean-Baptiste COMBY, « Quand l'environnement devient "médiatique". Conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique », *Réseaux*, n° 5-6, 2009.

Lecture : En 1997, 29 % des sujets consacrés par les journaux télévisés de TF1 et de France 2 au changement climatique concernaient les conséquences de ce changement.

DOCUMENT 4

Les acteurs du « Grenelle de l'environnement¹¹ »

	Part en %
Collectivités territoriales	10,6
Employeurs	28
État	39,8
Experts	6,8
Organisations non gouvernementales environnementales	8,1
Associations non environnementales	2,3
Salariés	4,2
Total	100

Note : Au cours de l'analyse, deux catégories d'acteurs ont été introduites pour proposer une vision plus fine des participants : les experts (universitaires, souvent assimilés au collège État en raison de leur appartenance à la fonction publique) et les associations non environnementales (consommateurs et familles).

Source : d'après « Les effets du Grenelle de l'environnement sur l'action publique. Analyse comparée entre deux secteurs : déchets et bâtiment », *Gouvernement et action publique*, 2017.

¹ Grenelle de l'environnement : ensemble de rencontres politiques organisées en France en 2007 visant à prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel aux connaissances qu'il a acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances qu'il a acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement et une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

En quoi la consommation engagée peut-elle être comprise comme une forme d'engagement politique ?

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Décomposition de la mobilité sociale observée entre 1977 et 2015 pour les femmes et les hommes par rapport à leur père (en %)

	1977		1985		1993		2003		2015	
	Femmes	Hommes								
Immobilité sociale	36,0	36,2	34,0	33,8	31,5	32,6	30,2	33,6	29,9	34,8
Mobilité non verticale ¹	33,7	33,2	30,6	31,9	28,6	27,4	25,6	24,7	23,3	22,6
Mobilité verticale ²										
Mobilité ascendante	12,7	23,5	15,7	26,6	19,0	30,3	21,0	30,8	21,8	27,6
Mobilité descendante	17,6	7,2	19,6	7,7	20,9	9,7	23,2	10,9	25,0	15,0

Source : INSEE, « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 », *France, portrait social*, édition 2019.

- (1) : La mobilité non verticale correspond soit à une mobilité entre une catégorie de salariés et une catégorie de non-salariés, soit à une mobilité entre des catégories de non-salariés.
(2) : La mobilité verticale correspond aux trajectoires, ascendantes ou descendantes, entre catégories salariées.

Questions :

1. Comparez la mobilité observée des femmes et des hommes par rapport à leur père pour l'année 2015. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, présentez deux facteurs permettant d'expliquer l'évolution des situations de déclassement. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le commerce international a des effets sur les inégalités entre les pays et au sein de chaque pays.

DOCUMENT 1

Évolution du PIB par habitant pour quelques pays entre 1980 et 2018

Indice, base 100 = monde

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2018
France	231	235	252	261	269	255	234	215	206
Japon	194	221	256	267	247	235	215	205	198
Corée du Sud	63	83	114	156	172	184	193	188	n.r.
Chine	14	23	22	29	32	43	63	82	99
Brésil	147	133	121	126	114	106	109	95	83
Monde	100								

n.r : non renseigné.

Source : *wid.world* (Base de données mondiale sur les inégalités), mars 2020.

DOCUMENT 2

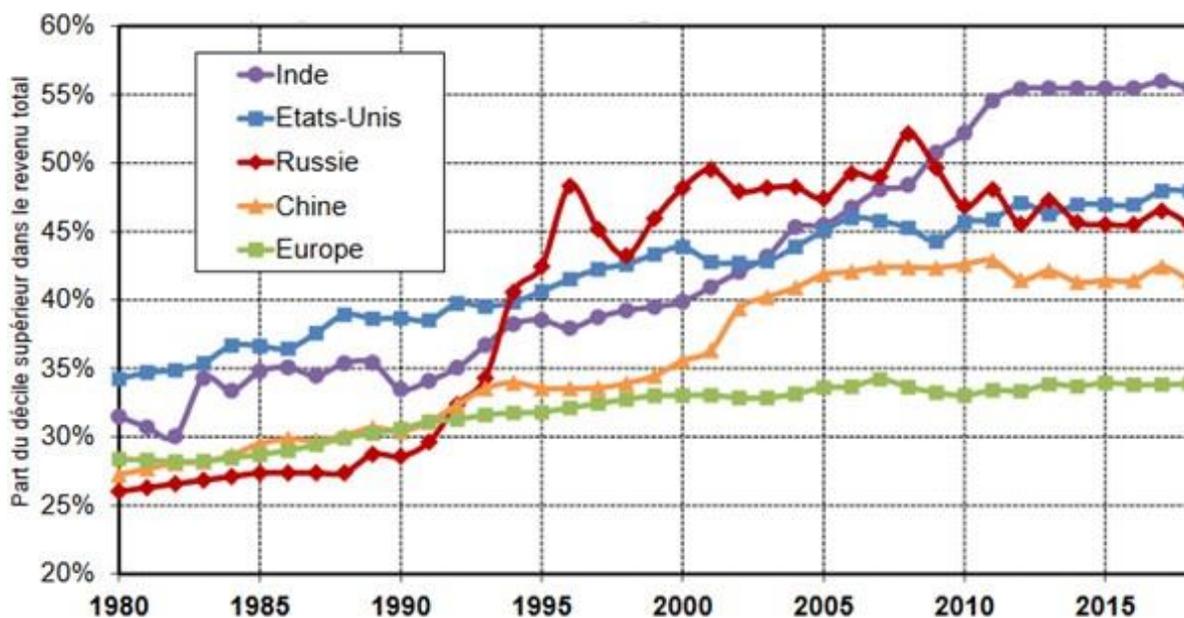
Un double retournement est en cours. D'une part, après deux siècles de hausse continue, l'inégalité des niveaux de vie entre pays a commencé à décroître : si l'on vivait vingt fois mieux en France ou en Allemagne qu'en Chine et en Inde il y a vingt ans, l'écart a aujourd'hui diminué plus que de moitié. D'autre part, l'inégalité a augmenté au sein de nombreux pays, souvent après plusieurs décennies de stabilité. Ainsi aux États-Unis, l'inégalité est revenue aujourd'hui à un niveau jamais observé depuis un siècle. [...] Parce que l'on a tendance à regarder autour de soi plutôt qu'au-delà des frontières, la montée des inégalités nationales a tendance à éclipser la baisse – pourtant incontestable – de l'inégalité mondiale. [...] Dès qu'on l'aborde sous ce double aspect national et international, la relation entre mondialisation et inégalités se révèle plus complexe qu'il n'y paraît. [...] Bien sûr, ces deux perspectives ne sont pas indépendantes. L'extension des échanges internationaux, la mobilité du capital et de la main d'œuvre, la diffusion des innovations technologiques comblent peu à peu le fossé entre pays riches et pays en développement. Mais, en même temps, elles contribuent à modifier la répartition des revenus au sein même de ces économies. La croissance du commerce mondial explique que certaines lignes de production émigrent des pays les plus développés vers les pays émergents, que la demande

de main-d'œuvre non qualifiée diminue dans les pays les plus avancés – entraînant une chute des rémunérations relatives –, que, partout dans le monde, le haut de la distribution des salaires s'aligne sur le pays où l'élite économique est la mieux rémunérée et que, partout aussi, les revenus du capital s'accroissent plus vite que ceux du travail.

Source : François BOURGUIGNON, *La mondialisation de l'inégalité*, Seuil, 2012.

DOCUMENT 3

Évolution de la part du décile supérieur dans le revenu national de quelques puissances économiques (1980 – 2018)



Source : <http://piketty.pse.ens.fr/files/ideologie/pdf/G0.3.pdf>.

Lecture : La part du décile supérieur (les 10 % des revenus les plus élevés) dans le revenu national total était de 26 % en 1980 en Russie.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET B

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel aux connaissances qu'il a acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances qu'il a acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Comment les droits de propriété favorisent-ils la croissance économique ?

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Répartition géographique des émissions de CO₂ dans le monde (en millions de tonnes de CO₂)

	1990	2017	Part 2017 (%)	Évolution 1990-2017 (%)
Amérique du Nord	5 832	6 232	16,8	+ 6,9
dont Canada	456	617	1,7	+ 35,4
États-Unis	5 086	5 107	13,8	+ 0,4
Amérique centrale et du Sud	682	1 332	3,6	+ 95,4
dont Brésil	229	493	1,3	+ 115,6
Europe et ex-URSS	8 430	6 273	16,9	- 25,6
dont Russie	2 379	1 765	4,8	- 25,8
UE à 28	4 411	3 556	9,6	- 19,4
<i>Allemagne</i>	1 018	797	2,1	- 21,8
<i>Espagne</i>	230	282	0,8	+ 22,8
France	390	347	0,9	- 11,0
<i>Italie</i>	431	361	1,0	- 16,2
<i>Royaume-Uni</i>	589	379	1,0	- 35,6
<i>Pologne</i>	371	319	0,9	- 14,0
Afrique subsaharienne	466	817	2,2	+ 75,3
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 047	3 179	8,6	+ 203,6
dont Arabie saoudite	166	639	1,7	+ 284,4
Asie	5 279	17 570	47,4	+ 232,9
dont Chine	2 397	10 877	29,3	+ 353,8
Corée du Sud	270	673	1,8	+ 149,3
Inde	606	2 455	6,6	+ 305,1
Japon	1 149	1 321	3,6	+ 14,9
Océanie	307	452	1,2	+ 47,3
Monde	22 674	37 077	100,0	+ 63,5

Source : D'après EDGAR (Base de données d'émissions pour la recherche sur l'atmosphère), 2018.

Questions :

1. À l'aide des données du document, caractérisez l'évolution des émissions de CO₂ dans le monde entre 1990 et 2017. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, présentez un instrument mis en œuvre par les pouvoirs publics permettant d'expliquer l'évolution des émissions de CO₂ dans l'UE à 28 pendant la période considérée. (4 points)

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que le numérique transforme l'emploi.

DOCUMENT 1

Le terme « ubérisation » fait son apparition pour la première fois dans le dictionnaire. Le Petit Larousse 2017 [...] le définit comme la « remise en cause du modèle économique d'une entreprise ou d'un secteur d'activité par l'arrivée d'un nouvel acteur proposant les mêmes services à des prix moindres, effectués par des indépendants plutôt que des salariés, le plus souvent via des plateformes de réservation sur Internet ». [...]

L'ubérisation est un processus économique qui, grâce aux nouvelles technologies numériques, contourne les secteurs classiques de l'économie en créant un nouvel intermédiaire. Cet intermédiaire, qui permet de mettre en relation directe les utilisateurs et les prestataires, se matérialise sous la forme d'une plateforme numérique.

Intervenant dans de multiples domaines (voitures de transport avec chauffeur, tourisme, services à la personne, etc.), ces plateformes sont monétisées de diverses manières :

- en prélevant une commission sur les transactions (Uber, Airbnb, La Ruche qui dit oui) ;
- en vendant des encarts publicitaires (Leboncoin) ;
- en offrant des services complémentaires payants (Homexchange, GuestoGuest).

[...]

L'ubérisation remet en cause le salariat comme norme. Les prestataires effectuent des « missions », ils sont rémunérés à la tâche. On parle de « revenu », de « chiffre d'affaires » et non plus de « salaire ».

Les prestataires sont enregistrés sous le statut d'auto-entrepreneur (ou micro-entrepreneur). Ce statut créé en 2008 propose un régime simplifié de l'entreprise individuelle. [...]

Si le travail indépendant permet davantage de liberté dans l'organisation de son temps de travail, il est aussi vecteur d'incertitudes et d'insécurité. La précarisation des indépendants « ubérisés », qui ne bénéficient pas des protections liées au statut de salarié, est régulièrement dénoncée. La loi Travail du 8 août 2016 a introduit l'obligation pour les plateformes de prendre en charge une partie de la protection sociale des indépendants qui leur sont affiliés.

Les critiques dénoncent également un « salariat déguisé » qui accentuerait la sous-traitance et serait un moyen pour les entreprises de se libérer des charges patronales en employant de la main-d'œuvre bon marché.

Source : vie.publique.fr.

DOCUMENT 2

Évolution des emplois dans l'économie numérique francilienne entre 2007 et 2016

	2007	2016	Évolution 2007-2016 (en %)
Salariés	460 900	453 100	-1,7
Non-salariés	47 500	68 100	43,4
Emplois du numérique	508 400	521 200	2,5
Part des non-salariés dans le numérique (en %)	9,3	13,1	3,8 points

Source : INSEE, Analyses Île-de-France n° 111, 2019.

DOCUMENT 3

L'emploi numérique n'est pas constitué que d'ingénieurs informatiques : ce sont aussi les chauffeurs de VTC, les emplois logistiques de la vente en ligne, les particuliers qui offrent des prestations touristiques, des travaux de réparation, etc. L'économie numérique n'exclut donc pas du tissu productif les travailleurs moins qualifiés. En revanche, elle tend à les déplacer de métiers routiniers, facilement automatisables, vers des tâches qui reposent sur des interactions humaines, pour lesquelles le robot ou l'ordinateur ne sont pas de bons substituts.

Il en résulte une polarisation du marché du travail. Tandis que les professions intermédiaires, situées au milieu de la distribution des salaires, tendent à se raréfier, l'économie numérique crée principalement deux catégories d'emplois : d'une part, des emplois bien rémunérés, à dimension managériale ou créative, requérant une qualification élevée ; d'autre part, des emplois peu qualifiés et non routiniers, largement concentrés dans les services à la personne, qui sont peu rémunérés car leur productivité reste faible.

Ce phénomène est perceptible dans toutes les économies avancées. En France, on observe depuis 1990 une réduction du poids des catégories socioprofessionnelles intermédiaires dans la population active et une hausse conjointe des catégories très rémunérées ou peu rémunérées.

Source : N. COLIN, A. LANDIER, P. MOHNEN et A. PERROT, « Économie numérique »,
Note du Conseil d'analyse économique, n° 7, 2015.